

VigiÉco n°27

# Économie rennaise : le ralentissement perdure

ZONE D'EMPLOI DE RENNES/ILLE-ET-VILAINE

La croissance du PIB devrait atteindre 0,4 % en 2026, contre 0,9 % en 2025 selon la Banque de France. La consommation des ménages et l'investissement restent contraints par le retour de l'inflation. Dans le même temps, la remontée du taux directeur de la BCE et la persistance des conflits internationaux qui maintiennent un prix du pétrole élevé entretiennent un climat d'incertitude. Autant de facteurs qui pèsent sur les décisions d'investissement, de recrutement et de consommation.

Au premier trimestre 2026, la zone d'emploi de Rennes perd 1 230 emplois salariés privés sur un an, soit -0,5 %. Après deux années de stagnation, le ralentissement franchit ainsi un nouveau cap. Le recul de l'emploi concerne désormais l'ensemble des grands secteurs, y compris les services, longtemps moteur de la croissance locale. Comme dans la plupart des métropoles, l'économie rennaise est entrée dans une phase de stagnation qui semble se prolonger.

L'essoufflement de l'économie gagne logiquement le marché du travail. Le taux de chômage progresse à son tour, à 7,1 % dans la zone d'emploi de Rennes (+0,6 point sur un an). Toutefois, la zone d'emploi de Rennes demeure l'une des moins touchées parmi celles des métropoles. L'intérim se stabilise en Ille-et-Vilaine (+1,3 %) mais recule en Bretagne (-1,7 %). La baisse de 4,6 % des contrats d'apprentissage à l'échelle régionale pèse fortement sur l'évolution de l'emploi, sans que l'on puisse en déterminer l'impact local.

En léger repli sur un an, les défaillances d'entreprises restent nombreuses en Ille-et-Vilaine. Par ailleurs, les nouvelles surfaces autorisées de logements rebondissent nettement (+33,8 %) après trois périodes de repli, quand celles des locaux professionnels reculent à leur plus bas niveau depuis 2013.

\* Un an avant leur fermeture.

## ZONE D'EMPLOI DE RENNES

**- 1 230**  
emplois salariés privés  
sur 1 an

(du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 au 1<sup>er</sup> trimestre 2026)



**7,1 %** Taux de chômage  
au 2<sup>e</sup> trimestre 2026

Sources : Urssaf, Insee, Dares, France Travail.

## RENNES MÉTROPOLE

**243 000 m<sup>2</sup>**  
de locaux professionnels  
autorisés sur 1 an



Source : Sitadel.

## ILLE-ET-VILAINE



**+ 1,3 %**  
évolution  
de l'intérim sur 1 an

**935 établissements**  
en procédures collectives  
sur 1 an



(2 891 emplois dans les établissements concernés)

Source : Bodacc.



**Accédez en ligne à l'Observatoire de l'économie pour consulter les chiffres clés de l'économie locale**

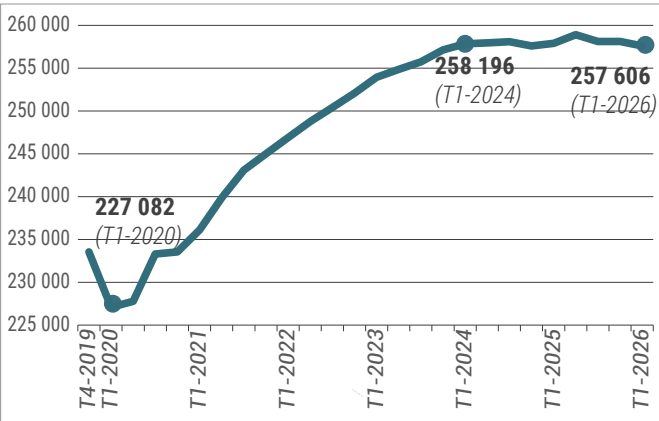
Ce nouvel outil numérique, accessible sur le site internet de l'Audiar, vous donne accès à des données territorialisées et actualisées chaque trimestre. Emploi, entreprises, locaux d'activités, chômage... visionnez, en quelques clics, tous les chiffres clés de l'économie locale.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ET MASSE SALARIALE

| Territoire              | Emploi au 1 <sup>er</sup> trimestre 2026 | Évol. trimestrielle de l'emploi | Évol. trimestrielle nombre d'emplois | Évolut. emploi sur 1 an | Évolut. emploi en % /1 an | Évolution masse salariale % /1 an |
|-------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Zone d'emploi de Rennes | 258 000                                  | -0,2%                           | -510                                 | -1 230                  | -0,5%                     | 1,2%                              |
| Ille-et-Vilaine         | 364 000                                  | -0,2%                           | -700                                 | -1 170                  | -0,3%                     | 1,4%                              |
| Bretagne                | 933 000                                  | -0,1%                           | -750                                 | -480                    | -0,1%                     | 1,7%                              |
| France entière          | 20 200 000                               | 0,0%                            | -5 900                               | -47 900                 | -0,2%                     | 1,6%                              |

Source : Urssaf-Données CVS (y compris apprentis et intérimaires).

EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



Source : Urssaf, traitement Audiar.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ D'UN PANEL DE ZONES D'EMPLOI entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2026

| Zone d'emploi     | Effectif salarié | Évolution de l'emploi | Taux d'évolution sur un an |
|-------------------|------------------|-----------------------|----------------------------|
| Aix-en-Provence   | 167 689          | 723                   | 0,4%                       |
| Toulouse          | 510 167          | 1 636                 | 0,3%                       |
| Nice              | 184 522          | 441                   | 0,2%                       |
| Tours             | 156 147          | 174                   | 0,1%                       |
| Lille             | 380 123          | 161                   | 0,0%                       |
| Montpellier       | 233 839          | 83                    | 0,0%                       |
| Toulon            | 140 559          | 51                    | 0,0%                       |
| Marseille-Aubagne | 406 926          | -372                  | -0,1%                      |
| Paris             | 3 568 174        | -4 650                | -0,1%                      |
| Metz              | 136 064          | -192                  | -0,1%                      |
| Brest             | 107 111          | -190                  | -0,2%                      |
| Total métropoles  | 9 277 420        | -21 074               | -0,2%                      |
| Orléans           | 142 932          | -537                  | -0,4%                      |
| Clermont-Ferrand  | 149 076          | -618                  | -0,4%                      |
| Lyon              | 801 009          | -3 622                | -0,5%                      |
| Rouen             | 218 884          | -1 006                | -0,5%                      |
| Rennes            | 257 606          | -1 225                | -0,5%                      |
| Nantes            | 380 172          | -1 959                | -0,5%                      |
| Dijon             | 124 970          | -723                  | -0,6%                      |
| Bordeaux          | 430 510          | -2 635                | -0,6%                      |
| Saint-Étienne     | 147 522          | -910                  | -0,6%                      |
| Grenoble          | 211 611          | -1 566                | -0,7%                      |
| Strasbourg        | 270 835          | -2 084                | -0,8%                      |
| Nancy             | 150 972          | -2 054                | -1,3%                      |

Sources : Urssaf-Données CVS.

Léger repli de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Rennes (-0,5 %)

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, la zone d'emploi de Rennes compte 258 000 emplois salariés privés. Sur un an, l'emploi recule de 1 230 postes, soit -0,5 %. Le ralentissement général de l'économie, dans un contexte national et international défavorable, s'est engagé localement dès le premier trimestre 2024. Il s'est d'abord traduit par un ralentissement de la création d'emploi. En 2025 et 2026, la tendance s'est poursuivie. La zone d'emploi compte désormais 590 salariés privés de moins qu'au premier trimestre 2024, soit une baisse de 0,2 %.

Pour la première fois depuis 2013, l'emploi évolue moins favorablement dans la zone d'emploi de Rennes qu'à l'échelle nationale. En France, le recul reste limité, avec 47 900 emplois perdus sur un an (-0,2 %). La Bretagne maintient ses effectifs quasiment stables (-0,1 %). Plus de la moitié des zones d'emploi bretonnes continuent même de créer des emplois.

Hors intérim, les évolutions sont également très contrastées en Ille-et-Vilaine. Le recul est particulièrement marqué dans la ville de Rennes, qui perd 1 150 salariés sur un an, mais aussi dans la partie de la zone d'emploi située hors Rennes Métropole (-680 emplois). À l'inverse, Rennes Métropole hors ville de Rennes ainsi que le reste de l'Ille-et-Vilaine résistent davantage et gagnent ensemble environ 740 emplois. Les diminutions d'effectifs enregistrées dans les transports et les services expliquent une part importante de ces écarts territoriaux.

Le recul de l'alternance, principale conséquence du ralentissement

En France, le recul de l'emploi salarié privé s'explique d'abord par la baisse de l'alternance. Au premier trimestre 2026, les effectifs en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation diminuent de 4,4 %. Selon l'Insee, cette baisse représente plus des trois quarts du repli de l'emploi privé sur la même période. Cette évolution intervient après le resserrement successif des aides à l'embauche d'apprentis, en février 2025 puis en mars 2026.

Dans la zone d'emploi de Rennes, les données disponibles ne permettent pas d'isoler précisément les emplois liés à l'alternance. À l'échelle bretonne, l'alternance explique à elle seule 68 % du recul de l'emploi salarié

hors intérim sur un an. Autrement dit, la dégradation de l'emploi ne traduit pas un arrêt total des recrutements. La création d'emplois en CDI et en CDD se poursuit, parallèlement, le nombre de CDD aidés, de contrats d'alternance et de contrats liés au secteur public diminuent dans des proportions similaires.

**HORS INTÉRIM, DÉCOMPOSITION DES GAINS ET PERTES D'EMPLOIS**

| Territoire                                   | Emploi au 1 <sup>er</sup> trim. 2026 | Évolution de l'emploi sur 1 an | Évolution de l'emploi en % sur 1 an |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| Ville de Rennes                              | 81 600                               | -1 150                         | -1,4%                               |
| Rennes Métropole hors Ville de Rennes        | 115 300                              | 360                            | 0,3%                                |
| Zone d'emploi de Rennes Hors RM              | 50 400                               | -680                           | -1,3%                               |
| Ille-et-Vilaine hors Zone d'emploi de Rennes | 100 800                              | 380                            | 0,4%                                |

Source : Urssaf - Données brutes hors intérimaires.

**Une situation régionale stable, des trajectoires contrastées**

Sur les 20 zones d'emploi bretonnes, deux tendances se distinguent. Douze territoires gagnent des emplois sur un an, huit en perdent. Lorient enregistre la plus forte progression de la région (+399 emplois), tirée par l'industrie, le commerce et l'hôtellerie-restauration, malgré un intérim en recul. Ploërmel voit ses effectifs

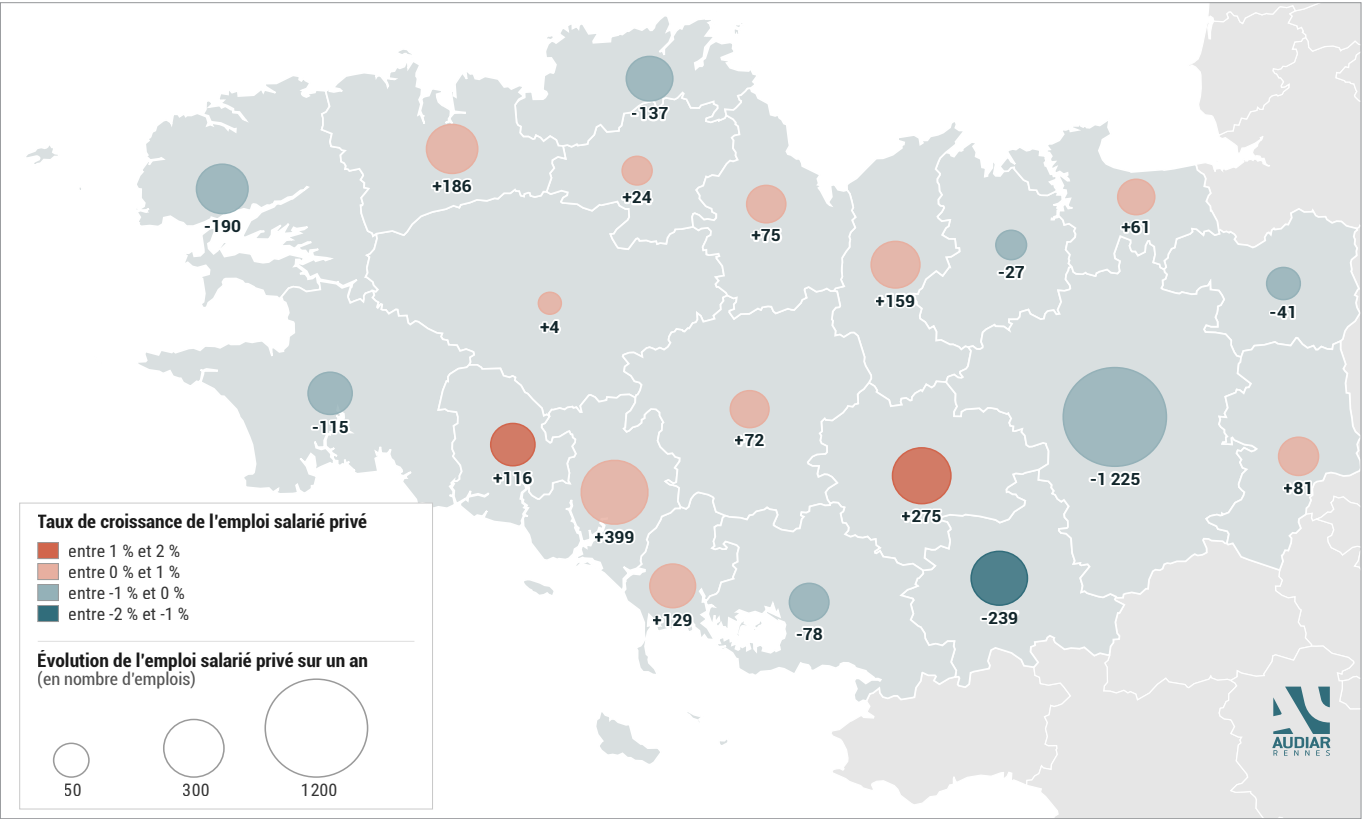
intérimaires et salariés progresser significativement (+275 salariés, dont 166 intérimaires). À l'opposé, Redon enregistre le recul proportionnel le plus marqué de la région, avec 239 emplois en moins, soit -1,3 %. Derrière ces écarts, des tendances communes apparaissent. Le recours à l'intérim recule dans 14 zones d'emploi sur 20. S'y ajoute une diminution de l'activité dans les services, en repli dans 11 zones. Longtemps moteur, le secteur est entré dans une phase de temporisation. Quant à la construction, elle progresse dans dix zones et se replie dans les dix autres. Seule l'hôtellerie-restauration reste bien orientée, avec une croissance supérieure à 1 % dans neuf zones.

**Focus sur quelques zones d'emploi locales**

À **Saint-Malo**, l'emploi salarié se maintient, avec 61 postes supplémentaires sur un an. Les services et l'hôtellerie-restauration soutiennent l'activité, avec respectivement 246 et 177 emplois créés. À l'inverse, l'industrie perd 186 postes. L'intérim recule fortement, de 12,5 %.

Dans la zone d'emploi de **Dinan**, le nombre de salariés demeure stable (-27 postes, soit -0,1 %). L'industrie et le commerce progressent respectivement de 43 et 21 emplois. Ces gains compensent en partie les baisses observées dans les autres services (-24) et la construction (-7). Le recours à l'intérim recule de 4,7 %, soit 61 emplois en moins.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS SUR UN AN**  
entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2026, par zone d'emploi



Dans la zone d'emploi de **Fougères**, l'emploi salarié est stable (-0,2 %). La construction et l'industrie créent des emplois (+62 et +31). En revanche, les services marquent le pas (-31, soit -0,4 %) et l'intérim recule fortement (-105, soit -12,2 %).

À **Vitré**, l'emploi salarié progresse de 81 postes sur un an (+0,3 %). Cette hausse est portée par le commerce (+138 emplois) et l'hôtellerie-restauration (+28). La construction fléchit légèrement (-23 emplois) et l'intérim recule également (-54).

Enfin, **Redon** enregistre le recul le plus marqué de la région en proportion. La zone d'emploi perd 239 postes sur un an (-1,3 %). Le commerce et l'industrie concentrent l'essentiel de la baisse, avec respectivement 148 et 116 emplois en moins. L'intérim évolue toutefois à contre-courant et progresse de 55 emplois (+6,0 %), comme dans cinq autres zones d'emploi bretonnes.

## Le ralentissement de l'économie s'installe

Depuis la crise sanitaire du Covid, la plupart des secteurs de la zone d'emploi de Rennes ont créé un nombre significatif d'emplois. Cette phase s'est interrompue à partir de 2024. Le ralentissement, d'abord concentré dans la construction, s'est progressivement diffusé au reste de l'économie. Les services, longtemps principal moteur de la croissance rennaise, sont à leur tour entrés dans une phase de stagnation qui se prolonge. Sur un an, tous les grands secteurs perdent désormais des emplois. Les services enregistrent le recul le plus important, avec 812 postes en moins. L'industrie perd 324 emplois, le commerce 166 et l'hôtellerie-restauration 87. La construction résiste davantage, avec une baisse limitée

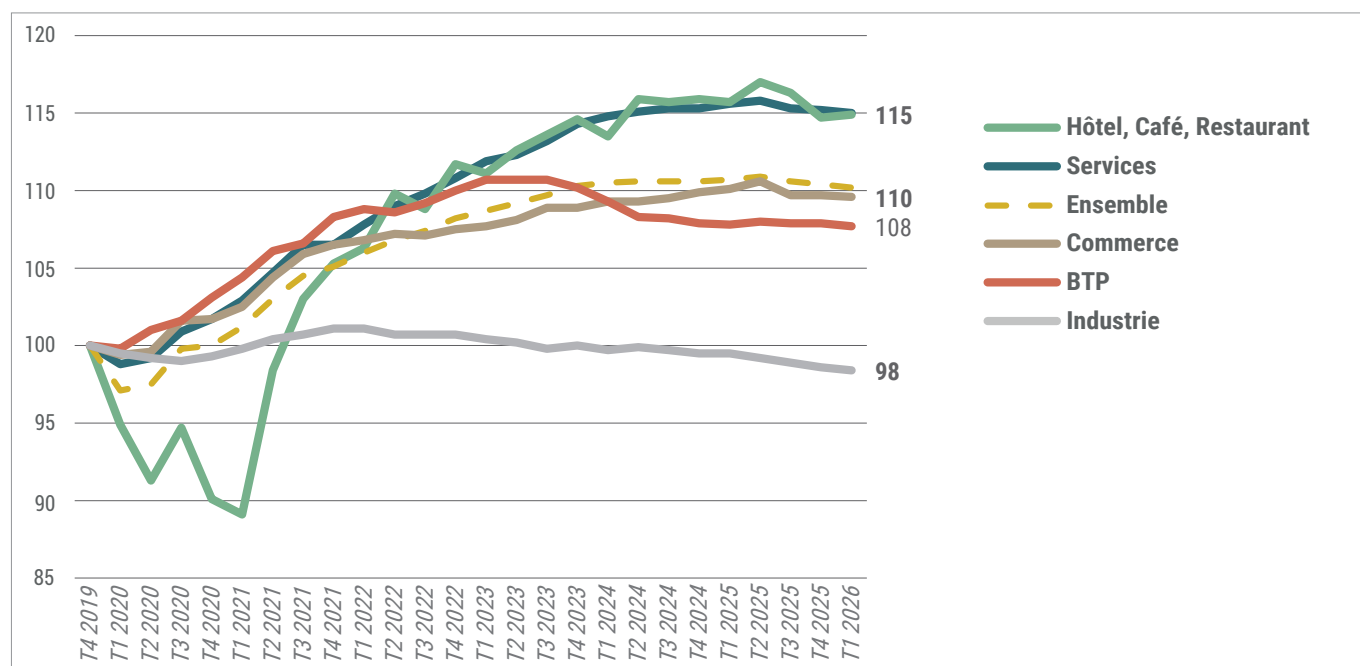
à 25 emplois (-0,1 %), sans pour autant montrer de véritable signe de reprise. Le ralentissement se traduit aussi par une modification des formes d'ajustement de l'emploi. Après plusieurs trimestres de baisse, le recours à l'intérim tend à se stabiliser. À l'inverse, l'apprentissage apparaît davantage exposé. La réduction des aides à l'embauche depuis 2025 en fait une variable d'ajustement supplémentaire pour les entreprises confrontées à la contraction de leur activité. Cette évolution contribue probablement au recul des effectifs observé dans les secteurs tertiaires. Dans le détail, d'après les données brutes hors intérim, le transport et la logistique concentrent la plus forte perte en volume, avec 684 emplois en moins sur un an. Les services opérationnels perdent aussi 338 emplois. En proportion, c'est l'industrie automobile qui recule le plus, de 5,8 % (-215 emplois). L'agroalimentaire, qui avait jusqu'ici contribué à amortir les difficultés industrielles du territoire, recule lui aussi nettement (-4,1 %) sur la période. Le secteur de la santé et de l'action sociale est le plus créateur d'emplois, avec 412 emplois supplémentaires (+1,7 %). Les activités financières et d'assurance progressent également de 2,2 %.



Photo : Adobe Stock.

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES

Base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2019



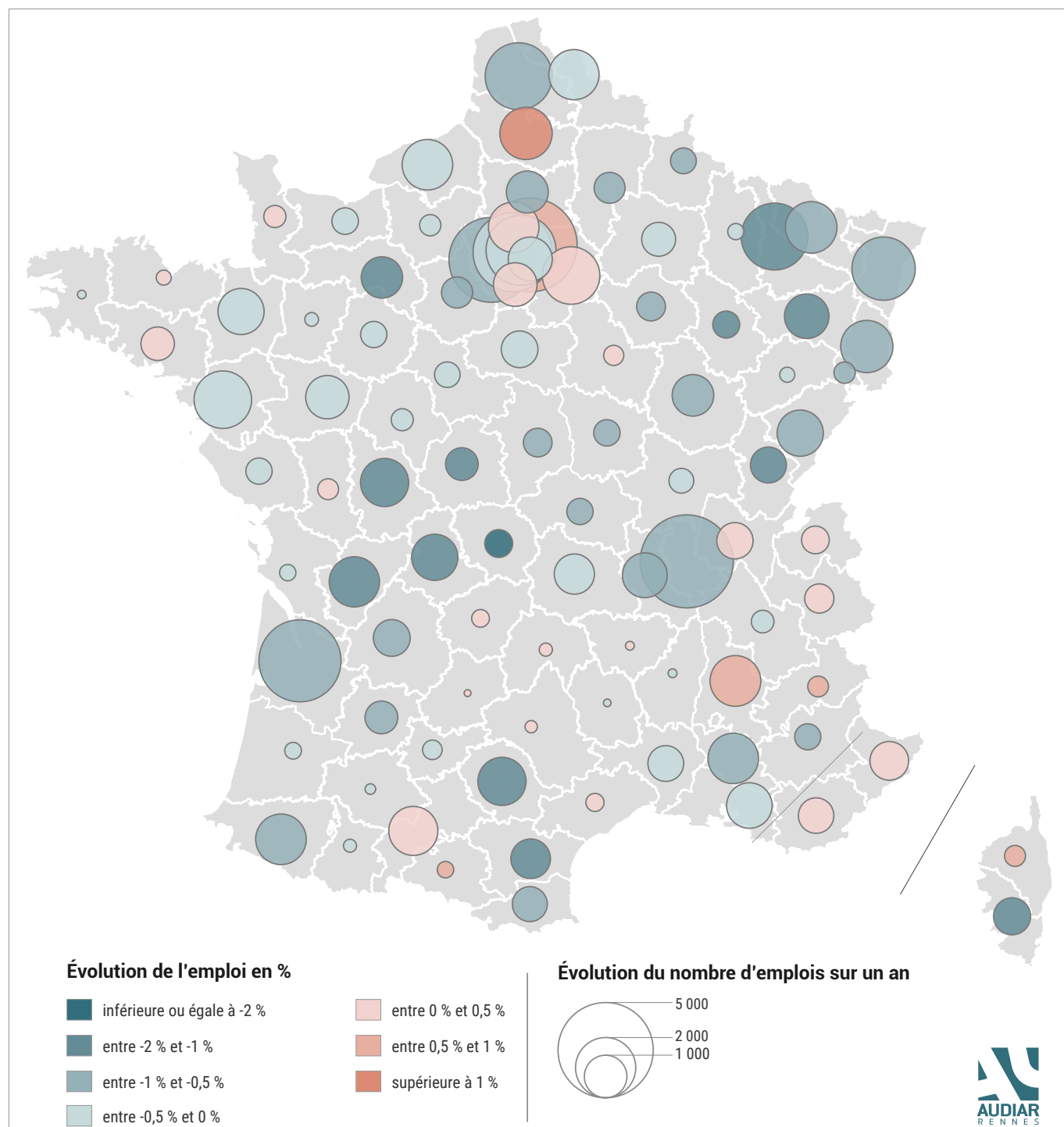
Source : Urssaf, traitement Audiar.

## Un repli qui gagne la quasi-totalité des départements français

Sur les 96 départements de France métropolitaine, 70 perdent des emplois salariés privés sur un an. Le ralentissement n'est plus circonscrit à quelques départements : il s'est largement diffusé. Dans ce paysage majoritairement orienté à la baisse, quelques départements se distinguent par des créations nettes. La Seine-Saint-Denis (+4 800 emplois, +0,9%) et la Somme (+1 500 emplois, +1,1 %), par exemple, figurent parmi les territoires où l'emploi progresse le plus, respectivement en nombre et en pourcentage. En Bretagne, la qua-

si-stabilité régionale recouvre des trajectoires départementales contrastées. Le Morbihan (+619 emplois) et les Côtes-d'Armor (+124) progressent, le Finistère demeure quasi stable (-41), quand l'Ille-et-Vilaine concentre l'essentiel du repli régional. L'avantage des métropoles les plus motrices ces dernières années s'est effacé à mesure que le ralentissement s'est diffusé.

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2026



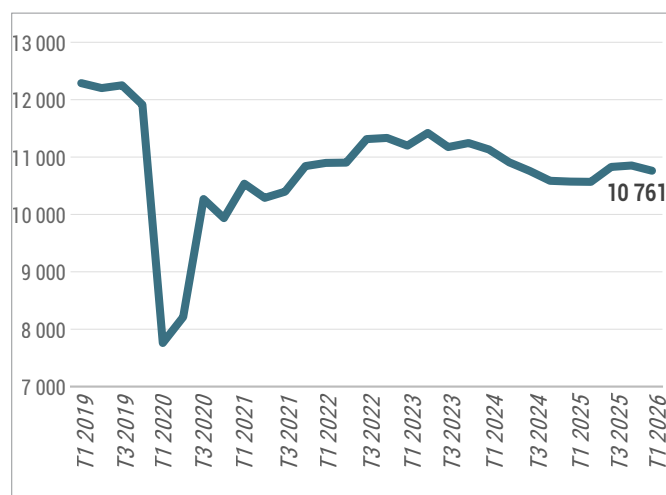
## L'INTÉRIM

### Le recours à l'intérim se stabilise en Ille-et-Vilaine : +1,3 % sur un an

Au premier trimestre 2026, l'emploi intérimaire en Bretagne s'établit à 41 130 équivalents temps plein (ETP), en recul de 1,7 % sur un an. En Ille-et-Vilaine, il atteint 14 540 ETP et se maintient quasiment à son niveau de l'année précédente (+1,3 %). Cette stabilité apparente masque des évolutions sectorielles contrastées. Les deux principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois intérimaires sont orientés à la baisse : l'emploi intérimaire dans le secteur de l'industrie agroalimentaire recule de 6 % et dans la construction de 4 %. Le recours à l'intérim dans le commerce se replie plus nettement (-10 %). À l'inverse, les transports et la logistique recrutent davantage d'intérimaires (7 %). L'industrie automobile se distingue par une hausse importante de ses effectifs intérimaires (+229 %). L'intérim demeure une variable d'ajustement pour les entreprises face aux fluctuations de l'activité. Sa stabilisation sur un an en Ille-et-Vilaine constitue un signal positif, malgré les disparités d'évolutions entre les secteurs.

La zone d'emploi de Rennes compte plus de 10 700 intérimaires équivalents temps plein (ETP) au premier trimestre 2026. Ils progressent de 1,8 % sur un an, soit 190 ETP de plus. Ce rebond fait suite à un repli engagé mi-2023 qui accompagnait les difficultés du secteur de la

### ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM (ETP\*) DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



\* Effectifs intérimaires en équivalent temps plein (ETP), données CVS.  
Sources : Dares, traitement Audiar.

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN ETP\* PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ILLE-ET-VILAINE

| Secteur d'activité                                                         | Effectifs ETP<br>1 <sup>er</sup> trimestre 2026 | Évolution sur 1 an |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------|
| Industrie agroalimentaire                                                  | 2 520                                           | -6%                |
| Construction                                                               | 2 480                                           | -4%                |
| Transports & logistique                                                    | 2 050                                           | 7%                 |
| Services aux entreprises                                                   | 1 430                                           | -19%               |
| Autres industries                                                          | 1 420                                           | 4%                 |
| Commerce (y compris détail et gros)                                        | 1 120                                           | -10%               |
| Industrie automobile                                                       | 950                                             | 229 %              |
| Services non marchands (administration, enseignement, santé...)            | 940                                             | 4%                 |
| Industrie des biens d'équipement (électronique, informatique, machines...) | 570                                             | 2%                 |
| Autres services                                                            | 560                                             | -6%                |
| Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)                         | 350                                             | -2%                |
| Agriculture                                                                | 160                                             | 28%                |
| <b>Intérim total</b>                                                       | <b>14 540</b>                                   | <b>+1,3%</b>       |

\* Volume de travail en équivalent temps plein (ETP) en moyenne sur le trimestre - Données CVS.  
Sources : Dares et fichiers de France Travail, traitement Audiar.

## LE CHÔMAGE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

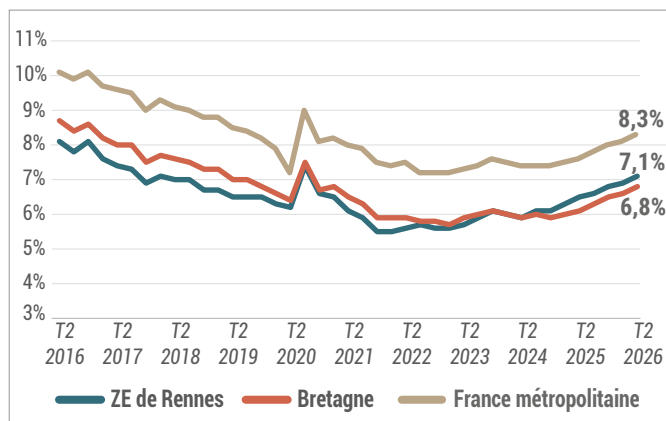
## Le taux de chômage augmente à 7,1 %

La hausse du chômage se poursuit dans la zone d'emploi de Rennes. Au deuxième trimestre 2026, le taux atteint 7,1 %, soit 0,6 point de plus qu'un an auparavant. Une évolution comparable à la moyenne nationale (+0,7 point). En France, le taux de chômage s'installe à 8,3 %. L'Ille-et-Vilaine et la Bretagne affichent toutes deux un taux de 6,8 %.

Malgré cette hausse, Rennes conserve une situation favorable parmi les zones d'emploi des métropoles, à égalité avec Toulon. Seules Aix-en-Provence et Nantes à 6,7 % et Dijon et Grenoble à 7,0 %, présentent des taux inférieurs.

L'Ille-et-Vilaine recule légèrement dans le classement des départements, elle occupe le 22<sup>e</sup> rang parmi les cent départements français. La zone d'emploi de Vitré conserve le 4<sup>e</sup> taux de chômage le plus bas de France, à 4,6 % (+0,7 point sur un an). À Fougères, le taux atteint 6,4 %, avec une progression plus soutenue (+1,0 point). Saint-Malo se rapproche aussi du taux rennais (6,5 %, +0,7 point sur un an). Redon cumule, pour sa part, un recul de l'emploi salarié et une hausse marquée du chômage : son taux atteint 7,8 % (+1,1 point), l'un des plus élevés de la région.

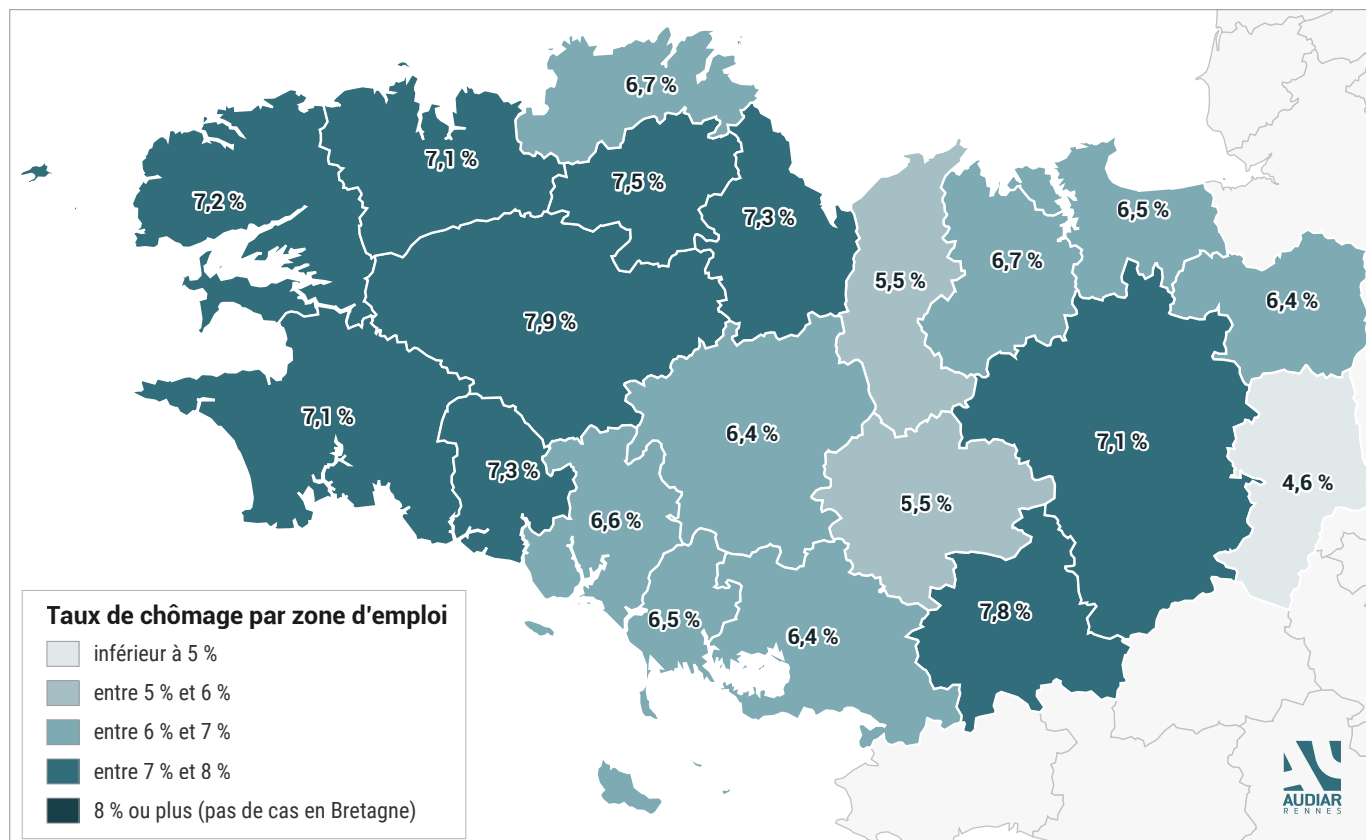
## ÉVOLUTION COMPARÉE DU TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 10 ANS



Sources : Insee. traitement Audiar.



### TAUX DE CHÔMAGE AU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2026 PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Insee, traitement Audiar.

La progression du nombre de demandeurs d'emploi confirme la dégradation du marché du travail rennais, tout en restant moins prononcée que dans l'ensemble des zones d'emploi des métropoles. Dans la zone de Rennes, 59 150 personnes sont inscrites en catégories A, B et C, soit une hausse de 3,1 % sur un an. Proche de la moyenne nationale, cette augmentation demeure inférieure à celle observée dans l'ensemble des zones d'emploi des métropoles (+4,1 %).

Sur un an, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi progresse de 3,8 % contre +2,3 % pour les femmes. En moyenne, dans les 22 zones d'emploi des métropoles, ces progressions sont plus marquées (+4,7 % et +3,5 % respectivement). Les évolutions selon l'âge sont plus contrastées. Les moins de 25 ans enregistrent la plus forte augmentation à Rennes (+6,1 %), même si celle-ci reste en deçà de la moyenne des zones d'emploi des métropoles (+7,6 %). La hausse des 25-49 ans est également plus contenue à Rennes (+2,9 % contre +4,6 %). Tandis que la progression des plus de 50 ans demeure modérée dans la zone d'emploi (+1,6 %).

Par ailleurs, le chômage de longue durée constitue un

autre point de vigilance. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus augmente de 8,3 %, à un rythme nettement supérieur à celui de l'ensemble des catégories ABC. Ils représentent désormais 46 % des demandeurs d'emplois totaux au deuxième trimestre 2026 dans la zone d'emploi de Rennes, contre 43 % un an plus tôt. Le ralentissement semble se traduire autant par une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi que par une difficulté accrue à sortir durablement du chômage.

ÉVOLUTION DES DEFM SUR UN AN\* (CAT. ABC)

| Catégories                   | Rennes (ZE) | Moyenne 22 métropoles (ZE) |
|------------------------------|-------------|----------------------------|
| Femme                        | +2,3%       | +3,5%                      |
| Homme                        | +3,8%       | +4,7%                      |
| Moins de 25 ans              | +6,1%       | +7,6%                      |
| 25-49 ans                    | +2,9%       | +4,6%                      |
| Plus de 50 ans               | +1,6%       | +1,1%                      |
| Inscrits depuis plus d'un an | +8,3%       | +10,5%                     |

Source: STMT - France Travail - Dares (Données brutes), traitement Audiar.  
\* Comparaison zone d'emploi de Rennes / moyenne des 22 métropoles – T2 2025-T2 2026, données brutes.

NOMBRE ET ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

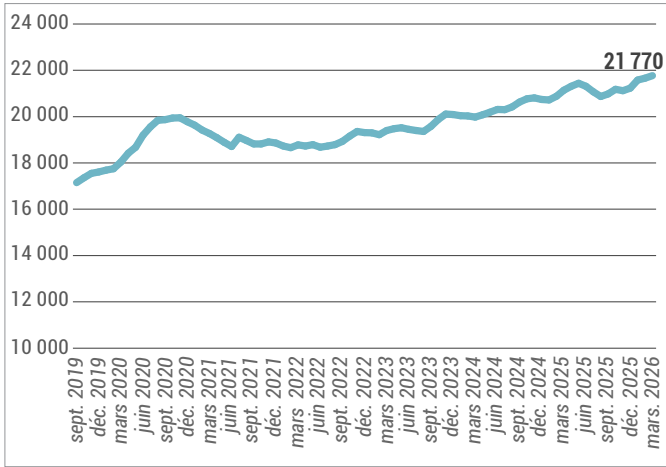
| Territoire               | Catégorie A                   |                    | Catégories B et C             |                    | Catégories ABC                |                    |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
|                          | 2 <sup>e</sup> trimestre 2026 | Évolution sur 1 an | 2 <sup>e</sup> trimestre 2026 | Évolution sur 1 an | 2 <sup>e</sup> trimestre 2026 | Évolution sur 1 an |
| Zone d'emploi de Rennes  | 28 520                        | +2,0%              | 30 630                        | +4,0%              | 59 150                        | +3,1%              |
| Moyenne ZE 22 métropoles | 1 146 440                     | +4,2%              | 875 130                       | +4,0%              | 2 021 510                     | +4,1%              |
| Bretagne                 | 118 350                       | +2,3%              | 138 580                       | +2,6%              | 254 900                       | +2,5%              |
| France                   | 3 160 340                     | +3,0%              | 2 511 820                     | +3,4%              | 5 671 770                     | +3,2%              |

Sources : STMT - France Travail - Dares (données brutes), traitement Audiar.

Le recours au RSA reste orienté à la hausse

En Ile-et-Vilaine, le nombre de foyers allocataires du RSA continue de progresser. Il atteint 21 770 en mars 2026, en hausse de 3,0 % sur un an. Depuis fin 2019, avant la crise sanitaire, ce nombre a progressé d'environ 24 %. Cette évolution témoigne d'une fragilisation persistante d'une partie des ménages, malgré un taux de chômage qui reste inférieur à la moyenne nationale.

NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en Ile-et-Vilaine depuis septembre 2019



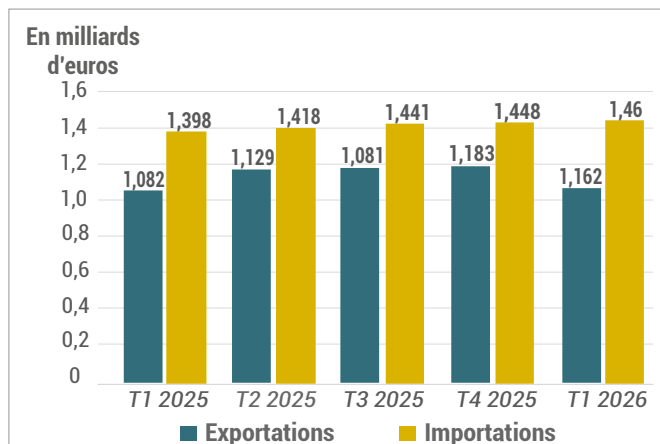
Source : Dress.

## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

### Un regain des échanges, sans résorption du déficit commercial

Entre le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, le montant total des échanges internationaux de biens de l'Ille-et-Vilaine progresse de 5,7 %. Les exportations augmentent plus rapidement que les importations, respectivement de 7,5 % et 4,4 %. Le solde commercial trimestriel reste déficitaire, mais se redresse légèrement, à -297 millions d'euros, contre -316 millions un an plus tôt. Sur les quatre derniers trimestres, les entreprises d'Ille-et-Vilaine ont exporté 4,6 milliards d'euros de biens, contre 5,8 milliards d'importations. Les exportations sont portées par les produits laitiers, les machines et équipements d'usage général et les produits du travail des grains (farines, semoules, produits de meunerie). Les débouchés restent d'abord européens. L'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie sont les trois premiers partenaires commerciaux à l'export des entreprises breilliennes, avec 1,2 milliard d'euros cumulés. Hors Europe, les États-Unis occupent la première place et se situent au 7<sup>e</sup> rang des destinations, avec 281 millions d'euros. Du côté des importations, les achats

### MONTANTS DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS en Ille-et-Vilaine sur les 5 derniers trimestres



Source : Douanes, traitement Audiar.

portent surtout sur les produits laitiers, les produits chimiques de base (engrais, produits pétrochimiques, polymères bruts, chimie inorganique de base), les articles d'habillement et le matériel électrique. La Chine est le 3<sup>e</sup> fournisseur de l'Ille-et-Vilaine, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. En outre, les articles d'habillement représentent 96 % de la valeur des importations en provenance du Bangladesh.

| Top 10 des pays vers lesquels les entreprises breilliennes exportent*                         | Montant en millions d'€ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Allemagne  | 420                     |
| Royaume-Uni                                                                                   | 389                     |
| Italie                                                                                        | 386                     |
| Pays-Bas                                                                                      | 382                     |
| Espagne                                                                                       | 375                     |
| Belgique                                                                                      | 363                     |
| Etats-Unis                                                                                    | 281                     |
| Pologne                                                                                       | 134                     |
| Chine                                                                                         | 102                     |
| Maroc                                                                                         | 91                      |

Source : Douanes, traitement Audiar.

\* Sur les 4 derniers trimestres disponibles (2025-T2 à 2026-T1).

| Top 10 des pays depuis lesquels les entreprises breilliennes importent*                        | Montant en millions d'€ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Allemagne  | 756                     |
| Pays-Bas                                                                                       | 590                     |
| Chine                                                                                          | 551                     |
| Belgique                                                                                       | 510                     |
| Italie                                                                                         | 503                     |
| Espagne                                                                                        | 490                     |
| Etats-Unis                                                                                     | 177                     |
| Royaume-Uni                                                                                    | 160                     |
| Pologne                                                                                        | 156                     |
| Bangladesh                                                                                     | 120                     |

Source : Douanes, traitement Audiar.

\* Sur les 4 derniers trimestres disponibles (2025-T2 à 2026-T1).

| Top 10 des produits exportés sur un an                                                     | Montant en millions d'€ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Produits laitiers et glaces                                                                | 706                     |
| Machines et équipements d'usage général                                                    | 468                     |
| Produits du travail des grains et produits amylacés                                        | 338                     |
| Produits de la construction automobile                                                     | 335                     |
| Aliments pour animaux                                                                      | 296                     |
| Viande et produits à base de viande                                                        | 242                     |
| Matériel électrique                                                                        | 221                     |
| Produits alimentaires divers                                                               | 176                     |
| Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique | 175                     |
| Produits chimiques divers                                                                  | 133                     |

Source : Douanes, traitement Audiar.

| Top 10 des produits importés sur un an                                                     | Montant en millions d'€ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Produits laitiers et glaces                                                                | 433                     |
| Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique | 406                     |
| Articles d'habillement                                                                     | 359                     |
| Machines et équipements d'usage général                                                    | 343                     |
| Matériel électrique                                                                        | 336                     |
| Équipements pour automobiles                                                               | 311                     |
| Produits chimiques divers                                                                  | 198                     |
| Produits alimentaires divers                                                               | 196                     |
| Produits de la construction automobile                                                     | 178                     |
| Machines diverses d'usage spécifique                                                       | 174                     |

Source : Douanes, traitement Audiar.

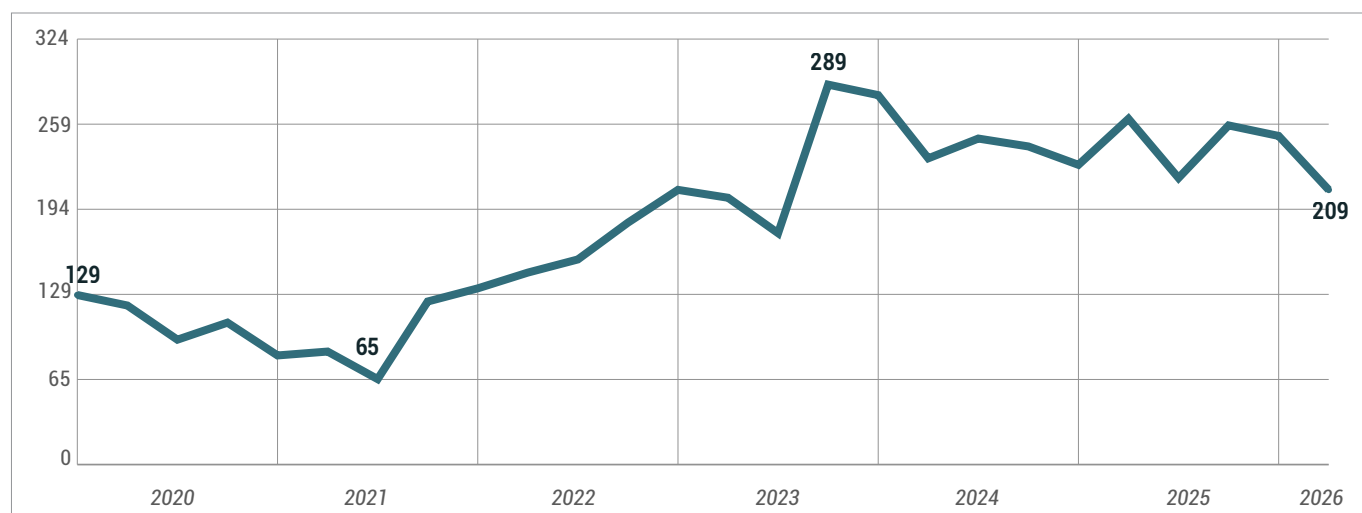
## Des défaillances nombreuses mais en léger recul

Entre juillet 2025 et juin 2026, 935 établissements d'Ille-et-Vilaine ont été visés par l'ouverture d'une procédure collective, pour 2 891 emplois comptabilisés un an avant le début de leur procédure. Ce nombre recule légèrement par rapport aux douze mois précédents, où 981 établissements et 3 173 emplois étaient touchés. Avec 77 établissements en difficulté, les activités des sièges sociaux sont les plus touchées. Cette catégorie regroupe toutefois des entreprises relevant de secteurs d'activité variés. Viennent ensuite la restauration traditionnelle, avec 45 établissements en difficulté, puis les travaux de maçonnerie générale, avec 40 établissements. Du point de vue de l'emploi, les hypermarchés concentrent le plus grand nombre d'emplois menacés ou supprimés (196), devant la restauration traditionnelle (161) et les clubs de sports (131).

**Regroupés en grandes activités**, les établissements en procédure collective relèvent d'abord du commerce de détail (143 établissements, 403 emplois) et de la construction (138 établissements, 332 emplois), devant la restauration (103 établissements, 274 emplois). Les établissements en difficulté dans le transport et l'entreposage concentrent davantage d'emplois. Seulement 32 établissements réunissent 291 emplois. Le transport routier de fret interurbain pèse notamment 119 emplois pour 11 établissements. Le recul des ouvertures de procédures collectives recouvre des situations contrastées selon les activités, tant par le nombre d'établissements concernés que par les emplois qui leur sont associés. La vigilance reste donc de mise pour les activités les plus exposées.

### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR UNE OUVERTURE DE PROCÉDURES COLLECTIVES PAR TRIMESTRE

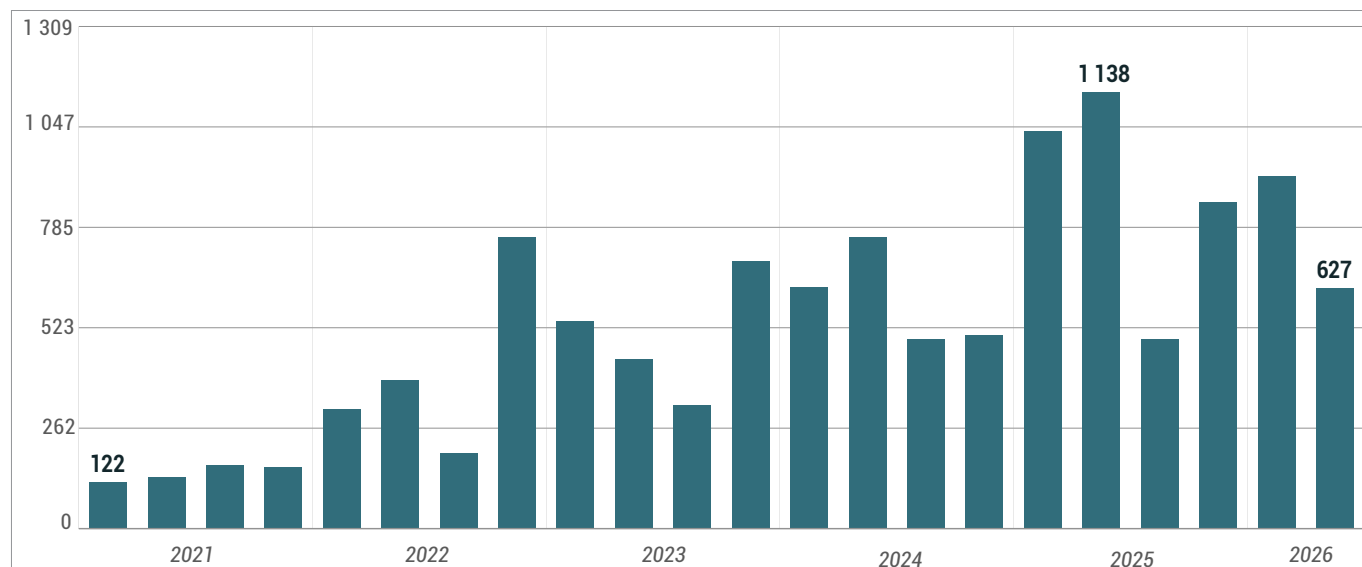
Entre 2020 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2026 en Ille-et-Vilaine



Source : Bodacc, traitement Audiar.

### EMPLOIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS EN PROCÉDURES COLLECTIVES\* PAR TRIMESTRE

Entre 2021 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2026 en Ille-et-Vilaine



Source : Bodacc, traitement Audiar.

\* Emplois mesurés un an avant la date du jugement d'ouverture.

SECTEURS LES PLUS CONCERNÉS PAR DES PROCÉDURES COLLECTIVES EN FONCTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS

Entre juillet 2025 et juin 2026, en Ille-et-Vilaine

| Secteur d'activité                                                                | Nombre d'établissements | Estimations emplois concernés |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Hypermarchés                                                                      | inf. à 5                | 196                           |
| Restauration traditionnelle                                                       | 45                      | 161                           |
| Activités de clubs de sports                                                      | inf. à 5                | 131                           |
| Transports routiers de fret interurbains                                          | 11                      | 119                           |
| Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques | 6                       | 94                            |
| Activités de centres d'appels                                                     | inf. à 5                | 81                            |
| Enseignement post-secondaire non supérieur                                        | inf. à 5                | 77                            |
| Accueil de jeunes enfants                                                         | 22                      | 75                            |
| Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes                 | inf. à 5                | 73                            |
| Programmation informatique                                                        | 15                      | 73                            |
| Total général                                                                     | 935                     | 2 891                         |

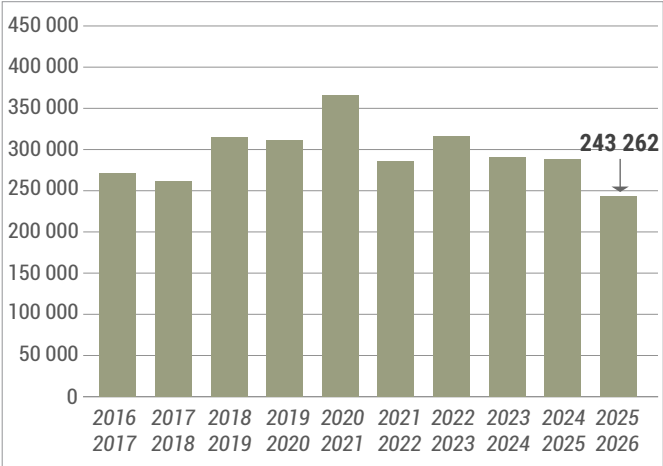
Source : Bodacc, traitement Audiar.

Autorisations des permis de construire : point bas pour les locaux d'activité, reprise du logement

Sur les douze derniers mois disponibles, de juin 2025 à mai 2026, 243 262 m² de locaux professionnels ont été autorisés dans Rennes Métropole. Il s'agit du niveau le plus bas observé depuis 2013. Les surfaces reculent de 15,7 % par rapport à la période précédente et se situent environ à 16 % sous la médiane des dix dernières années. Ce repli recouvre toutefois des évolutions très contrastées selon les usages. Les surfaces de bureaux progressent de 21 %. À l'inverse, les surfaces autorisées pour la création de nouveaux équipements publics

LOCAUX PROFESSIONNELS : NOUVELLES SURFACES AUTORISÉES EN M²

dans Rennes Métropole



Entrée brute en m², glissement annuel (période = 12 mois glissants, juin à mai). Source : Sitadel, traitement Audiar.

SECTEURS LES PLUS CONCERNÉS PAR DES PROCÉDURES COLLECTIVES EN FONCTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Entre juillet 2025 et juin 2026, en Ille-et-Vilaine

| Secteur d'activité                                       | Nombre d'établissements | Estimations emplois concernés |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Activités des sièges sociaux                             | 77                      | 29                            |
| Restauration traditionnelle                              | 45                      | 161                           |
| Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment | 40                      | 48                            |
| Restauration de type rapide                              | 31                      | 48                            |
| Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé   | 30                      | 49                            |
| Location de terrains et d'autres biens immobiliers       | 26                      | 9                             |
| Accueil de jeunes enfants                                | 22                      | 75                            |
| Débites de boissons                                      | 21                      | 51                            |
| Programmation informatique                               | 15                      | 73                            |
| Entretien et réparation de véhicules automobiles légers  | 15                      | 17                            |
| Total général                                            | 935                     | 2 891                         |

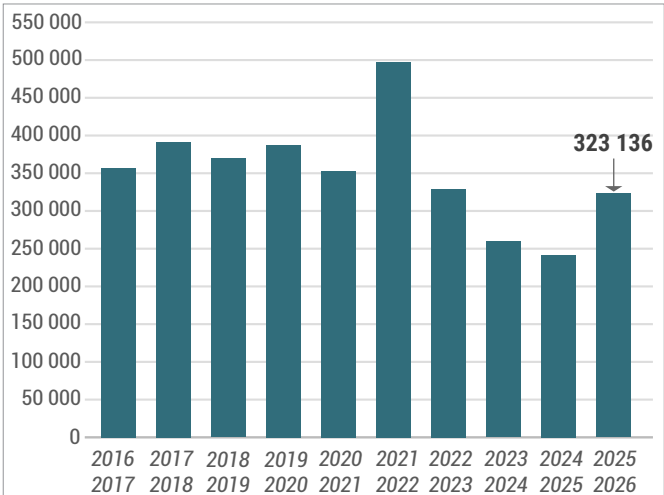
Source : Bodacc, traitement Audiar.

chutent de 46 % en un an. Celles des bâtiments agricoles diminuent également (-40 %). Les locaux industriels reculent eux aussi nettement (-38 %), mais cette baisse intervient après une production exceptionnellement élevée un an plus tôt.

Le logement suit une trajectoire inverse. Après trois périodes consécutives de recul, les surfaces autorisées rebondissent fortement pour atteindre 323 136 m², soit une hausse de 34 %. Ce redressement reste toutefois fragile. Sur un an, les surfaces autorisées demeurent inférieures d'environ 9 % à la médiane de long terme sur 10 ans et la remontée des taux d'intérêt pourrait brider le secteur.

LOGEMENTS : NOUVELLES SURFACES AUTORISÉES EN M²

dans Rennes Métropole



Entrée brute en m², glissement annuel (période = 12 mois glissants, juin à mai). Source : Sitadel, traitement Audiar.

## SOURCE DES DONNÉES

### • Acoss-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

**Emploi salarié privé :** Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail. Les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

**Masse salariale :** L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

### • Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

La DARES et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés) ;
- **catégorie F :** personnes les plus éloignées de l'emploi, orientées vers un parcours social ;
- **catégorie G :** demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

### • Bodacc

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

**La sauvegarde :** L'entreprise n'est pas en état de cessation des paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

**Le redressement judiciaire :** L'entreprise est en état de cessation des paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

**La liquidation judiciaire :** L'entreprise est en état de cessation des paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).

